

LE CAIRN

n° 21 journal du festival international des métiers de montagne

24-11/2000

ZOOM

Les conséquences de la libre circulation en Europe ont inquiété pendant plusieurs mois les guides et les moniteurs de ski quant à l'avenir de leur profession. Après plusieurs mois de bataille pour faire reconnaître leur spécificité sur le plan européen, ils ont enfin obtenu une dérogation. Gilles Chabert, président du Syndicat national des moniteurs de ski français et Claude Rey, président de l'Association nationale des guides, nous rappellent les faits.

De nombreux professionnels de la montagne ont suivi votre action sur le plan européen. Pourquoi était-ce important d'obtenir cette dérogation ?

Gilles Chabert : La montagne est un milieu spécifique et les moniteurs de ski comme les guides ont un haut niveau de responsabilité. Contrairement à d'autres métiers sportifs pour lesquels la libre circulation en Europe est évidente, nous pensons que certains pays ne sont pas à même de mener une bonne formation, car ils ne disposent pas du milieu de pratique, la montagne. La Commission européenne a pris en compte cette réalité et accepté que si une personne souhaitant enseigner dans un autre pays présente une différence substantielle de formation, elle se soumette à un test technique dans le pays d'accueil.

Les guides et les moniteurs s'associent-ils souvent pour défendre leurs intérêts ?

Claude Rey : Au niveau français, nous menons le même combat, mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'Europe car les avancements sont différents. Pour les guides, il existe une plate-forme européenne depuis 1992, qui décrit la formation et les critères auxquels doit répondre tout guide en Europe. Les pays de l'arc alpin, La Grande-Bretagne et la Suede répondent aux critères de cette plate-forme. Quand les ressortissants d'un autre pays veulent venir exercer en France, on retombe alors dans le même système de test que pour les moniteurs de ski.

Gilles Chabert : Quant à nous, chaque pays a sa culture et sa formation, même si depuis longtemps les pays de l'arc alpin se sont reconnus de même niveau malgré une formation un peu différente. Aujourd'hui, nous essayons de mettre en place cette plate-forme commune, comme l'ont fait les guides, au moins en ce qui concerne le niveau technique et la connaissance du milieu. A terme, cela évitera aux autres pays qui en feront partie de se soumettre au test de capacité et de pouvoir exercer directement.



Cette dérogation apporte donc la garantie d'un enseignement de qualité ?

Gilles Chabert : Notre souci, dans cette bataille, était de garantir la sécurité du consommateur. La particularité de notre métier - qui est aussi celle de l'alpinisme - est que nous précédoms notre client ; nous ne sommes pas à côté de lui. Il faut donc que l'enseignant soit capable de réagir très vite et en toute sécurité, ce qui implique une maîtrise parfaite de la discipline et une très bonne connaissance du milieu.

Claude Rey : Contrairement à d'autres sports, nous n'appliquons pas des règles de sécurité mais nous avons une culture sécuritaire. Le sport n'est qu'une des composantes de notre activité. Le reste, pour quatre-vingt pour cent, c'est la connaissance du milieu, une certaine philosophie... Nous exerçons plutôt un art - celui de se déplacer en montagne - qu'un sport...

Débat

L'ÉGO DES MONTAGNES EN QUESTIONS

Traditions, respect, croyances, conquête, aménagement... Les montagnards du monde ont-ils une identité partagée ? Peut-on parler de communauté montagnarde ? Les réponses croisées - et parfois dévergées - de deux des témoins qui interviennent aujourd'hui dans le cadre du débat consacré au rapport de l'homme et la montagne.

YVES LESSENFANTS

Responsable d'une ONG au Venezuela



Dans quel cadre intervenez-vous en montagne ?

Je suis biologiste et je m'occupe depuis quatorze ans de problèmes d'environnement et de développement durable dans la région des Andes, au Venezuela. J'ai créé une fondation destinée à couvrir la région andine de ce pays mais également de générer des interactions avec d'autres régions des Andes. Il faut savoir que ces montagnes sont les plus peuplées au monde, avec des villes très importantes et un niveau économique assez bas ; elles sont aussi celles qui renferme la plus grande biodiversité par unité de surface. Ce rapide tableau permet de situer les enjeux en matière de développement et de protection.

Y a-t-il communauté culturelle entre les montagnards des Andes, d'Europe ou encore d'Asie ? Peut-on parler d'identité montagnarde partagée ?

Je le crois vraiment, particulièrement dans le monde rural, tout simplement parce ce sont des gens qui doivent développer des stratégies similaires pour vivre dans des conditions comparables. Je constate aussi un certaine fierté d'être montagnard, souvent revendiquée, commune à toutes celles et tous ceux qui vivent en montagne, quel que soit la région du monde. Pour nous gens de la plaine - Yves est né à Lièges - travailler en montagne est plus complexe socialement que dans d'autres régions où les gens sont plus perméables aux influences extérieures. C'est difficile d'être adopté, mais les relations sont ensuite plus durables. Je crois que c'est pareil aussi bien dans les Andes qu'en Savoie ou au Népal.

Les modes d'adaptation des populations, d'un point de vue social ou économique, sont-ils comparables ?

Le potentiel de développement économique est forcément limité du fait de la topographie et du climat ; il s'agit plus généralement d'une économie de survie. Je crois que les conditions sont les mêmes pour le berger de l'Atlas, d'Argentine ou du Causse. Ils luttent tous contre les mêmes éléments.

Ici, en Savoie, une part importante de la montagne a trouvé son essor avec le tourisme. Un type de développement est-il envisageable dans les Andes vénézuéliennes ?

Le tourisme est en train de gagner jusqu'au moindre recoin de la planète. On constate ce phénomène dans les Andes, mais le développement est confronté à un manque d'organisation évident qui fait que le tourisme, au lieu d'être un allié du développement social, peut devenir tout le contraire, c'est-à-dire une activité destructrice à tous les niveaux. Pourtant, la recherche de ressources alternatives à l'agriculture fait qu'on s'ouvre très et trop rapidement à un tourisme qui ne bénéficie très souvent qu'à une minorité. C'est à nous, les gestionnaires de projets, de sensibiliser les aménageurs et les décideurs. De ce point de vue, le festival est une manifestation intéressante pour nous, puisqu'elle nous permet de rencontrer des expériences déjà réalisées et de gagner un temps considérable.

PAUL KELLER

Guide de haute montagne

Peut-on parler d'une identité montagnarde partagée par les montagnards de tous les massifs ?

J'en doute un peu. Je crois qu'il y a des conditions qui sont proches dans la mesure où la montagne est un milieu naturel particulièrement rude pour ceux qui vivent dans les zones rurales, et que cela crée en quelque sorte une sensibilité commune. Mais parler d'identité, cela me paraît excessif ; la montagne des uns et des autres est différente selon la latitude, l'altitude, le type d'économie à laquelle les montagnards sont rattachés.

La montagne a longtemps été un lieu de croyances et de mythes. Que reste-t-il de ce rapport dans notre époque "moderne" ?

La manière dont on se situe en montagne est très différente selon qu'on en fait un lieu conquisé et aménagé, ou au contraire un lieu plus préservé et respecté. Le milieu montagnard a été effectivement très "mythologisé" et on s'est progressivement débarrassé de la plupart de ces mythologies pour coloniser la montagne comme on a conquisé les autres milieux naturels, parfois jusqu'à ce que le ciel nous retombe sur la tête ! La question à se poser aujourd'hui, c'est de savoir si cette colonisation de la montagne est bénéfique ou pas...

Vous êtes en faveur d'un retour à plus de respect pour l'environnement ?

Je me situerai surtout comme alpiniste, et les alpinistes sont les derniers à demander à ce que la nature reste libre de tout aménagement, au moins pour une part. La montagne est le lieu par excellence qui stimule le caractère, la responsabilité, la liberté et l'esprit d'aventure. Par définition, l'alpinisme ne peut évoluer que dans une montagne plus "vierge" que les autres, si on prend comme référence la plupart des autres activités sportives, qui sont exercées sur des zones aménagées et parfois suréquipées. Cela dit, les pratiques sportives ne représentent qu'une partie des activités en montagne, et le débat sera beaucoup plus vaste. D'une manière générale, on constate que le rapport de l'homme à la montagne a beaucoup évolué ces temps-ci : on prend conscience peu à peu qu'on ne peut pas simplement conquérir et qu'il faut essayer de respecter la nature.

EN BREF

LABYRINTHE

Le Groupe santé des saisonniers propose un jeu interactif (sous forme de parcours du saisonnier en station) sur les conditions de vie de ces travailleurs. A destination des (futurs) saisonniers comme du grand public, Le labyrinthe des saisonniers permet aux visiteurs de découvrir différents aspects pratiques liés à la saisonnalité (droit, travail, santé, logement...) et de lancer un débat plus profond sur certains problèmes rencontrés. Il permet plus généralement de prendre conscience de la réalité saisonnière, et "tourne" tout l'hiver dans différentes stations des Alpes (dans les maisons des saisonniers, les mairies, les hôtels, etc.). Le Labyrinthe existe depuis deux ans et fera étape cette année dans les Pyrénées. Les autres départements français commencent en effet à s'intéresser de près au travail réalisé par le Groupe santé des saisonniers, né en Savoie.

EMPLOIS

Pour consulter des offres d'emploi sur la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère, constituer un CV type sur ordinateur grâce à un logiciel qui fait (presque) tout et repartir avec, direction le stand de l'ANPE. On peut également y consulter le site Internet de l'agence et visualiser toutes les offres d'emploi en France, demander un entretien pour se renseigner sur les formations, les financements, etc. Depuis cet été, l'ANPE est confrontée à de gros problèmes de recrutement en station : les offres sont nombreuses mais les employeurs demandent des qualifications très précises, notamment dans la restauration (cuisine, service...) et il est difficile de trouver des personnes répondant à ces critères.

COURCHEVEL FORMATION

L'Association Courchevel formation développement, créée en février dernier avec les ESF, les offices de tourisme et la mairie de la station, a mis en place des formations pour les saisonniers de Courchevel qui répondent aux attentes des employeurs. La première session, "Connaissance de Courchevel", aura lieu le 7 décembre. Des formations informatique, langues et management seront créées ultérieurement. Courchevel vient par ailleurs d'édition son premier guide pratique Infos saisonniers.

GROS LOTS

La Mission locale de Savoie met à disposition trois postes Internet sur son stand, reliés aux sites des missions locales et permettant d'aller surfer sur les différents sites liés à l'emploi et à la formation. Elle propose également un jeu à tous les jeunes de 16-25 ans, sous forme de questionnaire sur les métiers de la montagne. Les réponses se trouvent sur les différents stands du festival et chaque jour à 16 heures, un tirage au sort permet d'attribuer de nombreux lots : forfaits, séjours, logiciels, etc.

INÉDIT

La Compagnie des guides de la Vanoise accueille les écoliers sur son mur d'escalade et organise samedi après-midi une compétition de dry-tooling (escalade en mixte avec utilisation du matériel de glace sur le rocher). Pas de glace ici, mais deux troncs d'arbres de 9 mètres de haut et une partie horizontale à franchir au sommet. La compétition est ouverte à tous.

FORMATION

Le GRETA a mis en place une formation CREA Montagne destinée à accompagner des projets de création ou de reprise d'activités économiques en montagne ou en relation avec l'économie montagnarde. Pendant six mois, elle permet de faire le parcours à blanc du créateur d'entreprise, avec 50% du temps en formation et 50% en suivi personnel. La prochaine session débute en décembre et s'achèvera en juin.

Carrefour 14

Bergers, UN AVENIR à structurer

Les tâches du berger dépassent désormais largement celles dévolues au troupeau. Pierre Lachenal, directeur de la Société d'économie alpestre de Haute-Savoie, nous présente quels besoins se font sentir pour l'avenir de la profession.



Faire venir des bergers sur le lieu du festival, est-ce facile ?

Les bergers ont une vie assez nomade et pour les rassembler ici, il fallait leur offrir un lieu convivial. On a donc reconstitué un gîte d'alpage où ils se retrouvent dans une ambiance propice aux échanges, sans que ce soit trop directif.



Le métier de berger est-il un métier moderne ?

Oui, car on demande au berger, qu'on appelle maintenant technicien d'espace pastoral, d'être à la fois technicien, vétérinaire, et fabricant de produits souvent. On lui demande de faire de l'accueil, de s'occuper de questions environnementales autour de son exploitation d'altitude, de remplir quasiment des missions de lutte contre les risques naturels dans certaines zones...

Quel est l'intérêt d'une rencontre internationale des bergers ?

Les bergers ne sont pas structurés dans leur profession. Il est donc intéressant de voir ce qui se fait à l'étranger, en Suisse, en Italie, en Espagne... De plus en plus, les bergers viennent d'horizons très différents, puisque l'application de cette profession dans le temps est très courte. La deuxième idée est de voir si à travers des groupements d'employeurs, on peut aider les bergers à retrouver un travail ailleurs, sur un espace géographique différent. L'exemple en France, c'est la transhumance hivernale, qui génère des postes de bergers presque à temps complet. Enfin, nous allons déterminer des formations qualifiantes afin que des lycées techniques ou des organismes mettent en place des formations qui se complètent sans se superposer.

N'y a-t-il pas d'harmonisation dans ce domaine ?

Non. Chaque lycée agricole fait une petite formation de type fabricant de produits laitiers, et chaque département organise des formations de son côté. Là aussi, il faut structurer car il y a des qualifications bien précises à avoir et à faire connaître. Il y a beaucoup à se dire et à faire...

Concrètement, quel serait le premier pas vers la structuration de la profession ?

Ce serait la mise en place d'une association de bergers par département. Il y en a déjà une en Isère, il en faudrait une autre pour la Savoie en tout cas. Ensuite, une structuration de ces associations permettrait de créer ces fameux groupements d'employeurs pour aider les bergers à trouver un emploi avec une certaine continuité et un certain itinéraire entre l'hiver et l'été. Cela suppose que des employeurs soient présents sur le carrefour, et nous avons organisé cette rencontre aussi pour que des sociétés d'alpage ou des groupements pastoraux viennent prendre l'air du temps.

« Un berger dans mon école »

Tel est l'initiative d'une opération organisée par les sociétés d'économie alpestre de la Haute-Savoie et de la Savoie. Son but : permettre aux très jeunes de mieux comprendre le monde de l'alpage – et plus largement celui de l'agriculture de montagne – pour mieux le respecter, et cela grâce à un dispositif très complet d'animations pédagogiques actuellement en cours d'élaboration. Cette opération est destinée aux écoles de Rhône-Alpes qui se porteraient volontaires pour l'accueillir.

Renseignements :

Pierre Lachenal : 04 50 88 41 85,
ou Pierre Guelpa : 04 79 33 83 02

Pluriactivité transfrontalière : des PROBLÈMES bien français

Les pluriactifs en France et en Italie sont-ils confrontés aux mêmes problèmes ? Antoine Fatiga, membre du comité de pilotage de l'Eures – European employment service –, répond à la question qui sera au centre du débat.

Quel est le rôle de l'Eures ?

L'Eures est un réseau constitué d'euro-conseillers, qui cherche des solutions pour faciliter la mobilité transfrontalière et étudie ce qui la freine. Son champ d'action est la région Rhône-Alpes, le Piémont et le Val d'Aoste, trois régions des Alpes qui ont les mêmes conditions d'enneigement. Dans ce cadre, nous avons lancé une étude sur un sujet bien d'actualité en France, la pluriactivité. Nous sommes partis dans l'hypothèse que les problèmes rencontrés en France se posaient aussi en Italie, et que certaines solutions italiennes à des problèmes communs de part et d'autre des Alpes pourraient être transférées en France. Mais l'étude a finalement révélé que les deux pays n'avaient pas les mêmes problèmes...

Pour quelles raisons ?

Pour la principale raison qu'en Italie, les activités de montagne l'hiver sont souvent des activités secondaires ou non déclarées. Par conséquent, les travailleurs ne sont pas confrontés aux problèmes de protection sociale ou de droit du travail qu'on connaît chez nous. En revanche, ces questions se poseront quand l'Italie sera obligée de légaliser, surtout dans le

cadre européen qui se définit aujourd'hui. Notre expérience lui permettra d'éviter certains problèmes, mais à long terme et non à court terme comme nous l'avions envisagé.

Existe-t-il des accords transfrontaliers entre la France et l'Italie ?

Non. Il y a des échanges, mais ils sont encore marginaux. Nous n'avons pas la même culture pour ce qui concerne la pluriactivité et les Alpes constituent une barrière naturelle au passage de population tel qu'il existe par exemple entre le bassin annécien et le bassin genevois.

Votre étude aura permis de montrer cette réalité, pas forcément évidente...

Oui. Beaucoup de gens pensent que les Italiens rencontrent d'énormes problèmes et nous demandent comment ils les résolvent. Ce carrefour nous permettra de leur répondre en leur présentant la réalité de la pluriactivité côté français et côté italien, et de leur dire que pour l'instant, nos problèmes restent bien français...

“Résoudre la QUADRATURE du cercle”

La recherche de la responsabilité en cas d'accident sur les domaines aménagés intervient désormais de façon quasi systématique. D'où l'émergence d'une certaine "spécialisation montagne" des métiers du droit. Le point avec Maître Jean-Marc Girard-Madoux.

Pourquoi l'ordre des avocats de Chambéry s'est-il investi dans l'organisation d'un carrefour ?

Puisqu'il y a émergence du droit de la montagne, il y a aussi, par voie de conséquence, émergence des métiers du droit de la montagne : cela concerne soit les juristes attachés aux stations, au sens large, soit les magistrats qui ont à juger et les avocats qui interviennent dans les procédures et qui sont spécialisés en droit de la responsabilité. C'est la raison pour laquelle l'ordre des avocats de Chambéry a souhaité organiser cette rencontre. Nous avons voulu envisager la responsabilité de tous les acteurs de la montagne, des élus et les professionnels. Le débat a abordé les problèmes posés dans le cadre des domaines aménagés. Nous avons considéré les domaines aménagés soit dans le cadre de pratiques hivernales, soit d'activités d'été...

Quels sont les phénomènes qui ont amené une certaine spécialisation "montagne" des métiers du droit ?

Nous vivons dans une société qui éprouve un besoin de droit ; il se ressent en montagne puisque qu'il y a des accidents, donc la nécessité d'encadrer juridiquement les activités qui lui sont liées.

On parle volontiers "d'américanisation" des comportements...

Il faut distinguer indemnisations et responsabilités pénales. En ce qui concerne les premières, cela fait très longtemps qu'en France des systèmes sont en place. En revanche, le phénomène nouveau est la mise en cause de la responsabilité pénale des différents acteurs de la montagne, à l'image de ce qu'il se fait aux États-Unis. Il arrive en montagne aujourd'hui se qu'il s'est passé dans le domaine des accidents du travail où il y a eu mise en cause de la responsabilité des employeurs. Tous les acteurs se

penchent désormais sur les aspects liés à la normalisation de l'information et de la prévention, tels que la signalisation par exemple. On peut regretter la mise en cause quasi systématique mais on ne peut qu'apprécier les efforts réalisés par les professionnels pour prévenir les accidents.

Les conditions particulières dans lesquels s'exercent certaines professions montagnards sont-elles mieux prises en compte par la justice ?

Je le crois vraiment, d'autant plus que les juridictions susceptibles de statuer en matière d'accidents en montagne sont toujours les mêmes. Les tribunaux commencent donc à avoir une bonne connaissance des particularités montagnardes.

Les sports de montagne sont-ils toujours considérés comme des sports ou, plutôt, comme des loisirs consommables ?

Si on se place sous l'angle des activités sportives, cela implique une nécessaire acceptation des risques par les pratiquants, et donc leur responsabilisation. En revanche, si on se place sous l'angle des loisirs pratiqués dans des domaines sécurisés, le pratiquant aura inévitablement tendance à engager la responsabilité de l'organisateur en cas d'accident. C'est là la tendance actuelle.

Le fait de baliser un itinéraire de randonnée entraîne-t-il l'engagement de la responsabilité des organisateurs ?

En effet. Il y a une exigence contradictoire : les gens aspirent à des espaces de liberté mais souhaitent aussi que cette liberté soit encadrée ; si elle l'est, la responsabilité de l'organisateur peut être engagée. Partant de là, il s'agit de résoudre la quadrature du cercle...

EN BREF

BELLES LETTRES

Le Génie des glaciers, éditeur chambérien, et Aladin, association de lutte contre l'illettrisme, vendent différents jeux pour aider les enfants en difficulté. Ils proposent également un CD, enregistré par les enfants de l'école de musique de La Motte-Servolex et vendu dans toute la France par des lycéens, des élèves de BTS, d'écoles de commerce. La vente de ce CD a permis de récolter 750000 francs au profit de l'enfance en difficulté l'année dernière.

ORIGINAL

Michel Giachetti, sculpteur au Noyer (massif des Bauges), réalise de magnifiques sculptures en terre cuite. Parmi ses œuvres exposées, une stèle richement décorée, réalisée pour Saint-Gervais, retrace l'histoire du village : la visite des chapelles baroques, les montagnards, la faune, la pêche à la truite, le vieux village et le pont du Diable, le festival de musique, les bergers... Il réalise ces stèles qui reprennent souvent le thème de l'histoire et du patrimoine local à la demande pour les municipalités, qui peuvent les exposer à l'office de tourisme ou à la mairie.

L'ALPAGE EN CD

Les sociétés d'économie alpestre de Savoie et de Haute-Savoie ont choisi le cadre de L'Armoise d'or (gîte d'alpage reconstitué avec vaches, chèvres et moutons) pour présenter et lancer leur projet Un berger dans mon école. Il s'agit de séquences de découverte et de créativité autour du thème de l'alpage pour les enfants des écoles maternelles et primaires. A terme, Un berger dans mon école devrait devenir un programme multimédia sur CD-ROM. Devraient également naître "Un berger dans ma ville" (à destination du grand public), "Mon école en transhumance" (accueil des enfants en classe ou en programme de travail sur les alpages savoyards avec les agriculteurs de montagne) et "Le berger messager" (rencontre dans les écoles avec les bergers associés à l'opération). Les premiers écoliers ont été accueillis hier matin à L'Armoise d'or pour découvrir les animaux et goûter des produits de l'alpage. Rappelons que L'Armoise d'or accueille aujourd'hui la rencontre internationale des bergers.



VOYAGES

L'institut Univeria de Chambéry (formations tourisme et hôtellerie) présente ses nouvelles formations internationales sur le Japon et la Russie et a choisi d'animer son stand sur le thème des cinq continents. Hier et aujourd'hui, l'Afrique était à l'honneur avec des hôtesses vêtues de beaux atours africains et une décoration adéquate sur le stand. Samedi, ce sera le tour de la Russie et dimanche, le Japon. Une idée fraîche et originale.

INFO

La Mife (Maison de l'information sur la formation et l'emploi) édite une revue semestrielle, Guidance Savoie, qui recense toutes les offres de formation continue dans le département. Le numéro de novembre est disponible sur son stand, au village Ressources.

Le PROGRAMME de la journée

CARREFOURS

- 8** • Les services de pistes et des secours dans l'avenir. - Maître d'œuvre : **ADSP** - Quels services à la clientèle dans les prochaines années ; quelles formations pour le personnel des pistes et du damage ? Quel partage des missions de secours pour chacun des intervenants ? Quelles sont les évolutions dans les massifs étrangers ? au Manège.
- 9** • Emergence du droit de la montagne : le travail saisonnier. - Maître d'œuvre : **Ordre des avocats de Chambéry** Informer les saisonniers et les employeurs sur les droits en vigueur, à partir d'exemples concrets ; engager une réflexion sur l'évolution du travail saisonnier - au Manège.
- 10** • L'émergence d'un nouveau mode de développement et de la promotion des métiers et compétences est-elle une alternative aux conditions de vie et de travail difficiles ? - Maître d'œuvre : **DDTEFP** - Promouvoir les initiatives engagées avec les partenaires sociaux dans le domaine de la gestion de la qualité et le champ social au Manège.
- 11** • Pluriactivité transfrontalière. - Maître d'œuvre : **EURES Transalp** - Échanges des expériences et des bonnes pratiques - au Manège.
- 12** • Le métier d'accompagnateur en montagne. - Maître d'œuvre : **SNAM** - Les possibilités d'innovation et de débouchés aux plans national et international pour les futures générations d'accompagnateurs en montagne - à Malraux.
- 13** • Les métiers de l'eau et la gestion des déchets. - Maître d'œuvre : **CISM - Université de Savoie** - Les spécificités de ces métiers dans les contraintes fortes des milieux de montagne - à Malraux.
- 14** • Bergers, techniciens des espaces difficiles, un métier pour les années 2000. Maîtres d'œuvre : **Les sociétés d'économie alpestre de Savoie et de Haute-Savoie** - Une rencontre internationale des bergers, les évolutions techniques, les formations, l'avenir de la profession... - à Malraux.
- 15** • Guide de haute montagne, garant d'une culture. - Maître d'œuvre : **SNGM** - Sensibiliser le public à la spécificité de la profession - à Malraux.
- 16** • Les nouvelles technologies, une solution pour répondre aux besoins de formation (linguistiques, bureautiques, création de sites web) des professionnels du tourisme. - Maître d'œuvre : **ADPS - ARDEMI** - Les nouvelles technologies, un outil de formation souple, répondant aux attentes des professionnels du tourisme - au Manège.

DÉBAT

• Le rapport entre l'homme et la montagne dans le monde. - Maître d'œuvre : **Festival international des métiers de montagne** - Des représentants de différents massifs de montagnes de la planète témoigneront sur leurs modes de vie et de travail en montagne. Seront présents les Pakistanais **Karim Imamdad, Garry Danton** pour le Canada, **Yves Lesenfant**, président d'une ONG de développement local au Venezuela, **Taoufik Saadoun**, berger berbère, **Antonio Carell**, guide de montagne dans le Val d'Aoste et président de l'Union internationale des associations de guides de montagne, et **Asylbek A. Aida Raliev**, conseiller auprès du président du Kirghizistan. Le «grand témoin» de ce débat animé par **Pierre Ostian**, sera **Paul Keller** qui fut président du syndicat national des guides de montagne et l'un de ses fondateurs - au Manège.

A SAVOIR

• "Spécial métiers de montagne" magazine thématique de l'ONISEP.

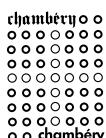
Un ouvrage qui conjugue des fiches techniques sur les métiers et les témoignages de ceux qui les exercent, et un outil pratique "d'aide à l'orientation" pour se faire une idée plus précise du contexte propre à chaque profession. Dans tous les centres de l'ONISEP, celui de Grenoble en particulier.

• www.savoie-emploi.com

Les sites régionaux consacrés à l'emploi ont fleuri sur la toile tels les crocus au printemps. Autant d'outils donc qui devraient permettre d'explorer l'offre et de faire circuler son CV pour qui souhaite travailler dans une région précise. Il convient cependant de jouer de la souris pour ne pas s'attarder sur des sites mal fagotés ou simples "portails" d'accès vers les grands sites d'offres d'emploi. D'autres proposent outre des offres d'emploi et le dépôt de CV, une foule d'informations et de services pratiques. C'est le cas du site de la Mission Locale Jeunes de Moûtiers. Il permet en particulier d'interroger un réseau de professionnels de l'emploi sur des thèmes aussi divers que la création d'activité, la fiscalité, le statut de saisonnier pluriactif, la sécurité sociale, les régimes de retraite des pluriactifs, la formation, les contrats de travail... Cela grâce au Réseau pluriactivité articulé autour de la Mission Locale Jeunes de Moûtiers. Ces informations peuvent être obtenues par télécopie (04 79 22 97 82), par courrier électronique (moutiers@mlj-tarentaise.com) ou en interrogeant le "Point Premier Accueil" en station. Une première réponse est fournies dans les 72 heures. A consulter quelle que soit sa région d'origine.

• www.france-quebec.asso.fr

Pour ceux qui seraient tentés par la Belle Province, tout ce qu'il faut savoir sur les conditions d'immigration, pour chercher un emploi ou un stage, connaître les coordonnées du correspondant de l'association France-Québec le plus proche de chez vous... Un site très pratique et un moyen efficace d'accéder directement aux sites spécialisés du Québec sans perdre de temps en recherches.



Les partenaires

Membres fondateurs du Comité d'Organisation

Ville de Chambéry - Initiateur et coordinateur

ANEM - Association Nationale des Elus de la Montagne - Initiateur

AEM - Association Européenne des Elus de Montagne

Conseil Général de la Savoie

Maison de l'Economie

Edmond BLANCHOZ

Antoine FAURE - Délégué départemental ANPE

Partenaires étrangers

La Province de Turin

Le Groupement de la Population de Montagne

du Valais Romand

La Commune de Pinerolo

UNCLEM

Membres de l'Association

ADPS - Cité des langues - Association pour le Développement

de la Promotion Sociale

ADSP - Association des Directeurs des Services des Pistes

AFPA - Association Nationale pour la Formation Professionnelle

des Adulstes

AGEFOS/PME - Association pour la Gestion et la Formation

des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises

Alpes Magazine

Aménagement et montagne

ANPE

ASADAC - Territoires - Agence Savoyarde d'Aménagement,

de Développement et d'Aide aux Collectivités

Association des maires des stations françaises de sports d'hiver

et d'été

BTp 73 - Syndicat général des entrepreneurs

CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie de Chambéry

et de la Savoie

CFTH - Rhône-Alpes - Centre de Formation Tourisme Hôtellerie

Chambre d'agriculture

COMETE - Conseils aux Municipalités, Etudes et Expansion

Jean-Albert CORRANT

Crédit Agricole des Savoie

Crocodile

Dauphiné Libéré

Direction Départementale du Travail de l'Emploi

et de la Formation Professionnelle

ENGU-AURA

FAGIHT - Fédération Autonome Générale de l'Industrie

Hôtellerie Touristique

FDSEA - Fédération Départementale des Syndicats

d'Exploitants Agricoles

France Bleu Pays de Savoie

France Ski de Fond

La Vie Nouvelle

Les Missions Locales Jeunes de Savoie

Lions Club Chambéry-Aix, Doyen-Aix le Revard,

Chambéry-Aix Sabaudia

Madelon/Unité de création

Montagne Expansion

Montagnes Magazine

Roiret Entreprise

Savoexpo - Foire et Salons de Savoie

SEATM - Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique

de la Montagne

Ski français

Syndicat Mixte du Haut Béarn

SNMSF - Syndicat National des Moniteurs du Ski Français

SNTF - Syndicat National des Téléphériques de France

SNAM - Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne

Université de Savoie

Vertical - RDC

Partenaires

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Ministère de l'Aménagement du Territoire

et de l'Environnement

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Direction du Tourisme

Direction Régionale et Départementale du Travail, de l'Emploi

et de la Formation Professionnelle

Conseil Régional Rhône-Alpes

Conseil Général de la Savoie

Province de Turin

Ville de Chambéry

Brasserie Distillerie du Mont-Blanc

Crédit Agricole des Savoie

Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Savoie

Groupa Lafuma

Sté d'Aménagement de la Plagne

Swatch

Transalp



LE CAIRN

journal du festival international des métiers de montagne

Mairie de Chambéry - BP 1105 - 73 011 Chambéry cedex

Tel. 04 79 60 21 01 - Fax. 04 79 60 20 74

m.marchal@mairie-chambery.fr

Responsable de la publication : **Monique Marchal**

Maquette et Rédaction : **Henri Pelletier** 45^e Nord et **Anne NGuyen**

Photos : **Festival international des métiers de montagne**,

Gilles Garofolin, DR

Edition : **Préférences Laurent Madelon**.

Ce journal est diffusé gratuitement

Partenaire "Naturel" du Festival des métiers de la montagne

